

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20150710-2015_B355-DE
Date de télétransmission : 21/07/2015
Date de réception préfecture : 21/07/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 JUILLET 2015

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B355

OBJET : Développement économique et emploi - Zones d'activités - Réhabilitation du pôle d'activités d'Aix-en-Provence - Approbation du programme des travaux pour l'aménagement de la rue Antoine Lavoisier

Le 10 juillet 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juillet 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargyes – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(s) avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à BARRET Guy – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Excusé(s) :

PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

05_1_12

BUREAU DU 10 JUILLET 2015

Rapporteur : Roger PELLENC

Politique publique : Développement économique et emploi

Thématique : Zones d'activités

Objet : Réhabilitation du pôle d'activités d'Aix-en-Provence – Approbation du programme des travaux pour l'aménagement de la rue Antoine Lavoisier

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de sa compétence gestion et entretien des zones d'activités, la Communauté du Pays d'Aix souhaite poursuivre le processus de requalification du Pôle d'activités d'Aix-en-Provence avec la réhabilitation de la rue Antoine Lavoisier. Il est proposé aujourd'hui de valider le programme de travaux de cette opération.

Exposé des motifs :

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, la Communauté du Pays d'Aix souhaite poursuivre le processus de remise en valeur du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence.

La rue Antoine Lavoisier est l'une des sorties principales du Pôle d'Activités vers la Route Départementale RD9. Elle dessert également quelques activités à l'arrière de la zone.

A l'horizon de la rentrée de septembre 2015, le terminal de bus Kéolis doit définitivement s'implanter au droit de la rue. Actuellement les infrastructures et bâtiments pour le personnel sont en cours de construction.

Le trafic actuel va donc fortement augmenter avec un passage de bus récurrent mais également la présence de nombreux véhicules et piétons qui vont travailler dans cette entreprise.

Il est donc envisagé de profiter du développement du secteur pour requalifier la rue Antoine Lavoisier, afin d'adapter la voirie vieillissante mais également sécuriser les cheminements piétons.

En 2015, une étude de faisabilité a été réalisée.

Cette étude a permis d'aboutir à la proposition d'un programme de travaux pour mi 2015, qui s'établit comme suit :

- Voirie : modification du profil en travers de la voie à 7,00m (2x 3,50 m), signalisation horizontale et verticale ;
- Trottoir : modification du trottoir existant, protégé du stationnement anarchique par la mise en place d'un espace vert ;
- Zone mixte : création d'une zone de déambulation en stabilisé le long de la Jouine. Cet itinéraire pourra, à terme, intégrer la liaison cycle définie au Schéma Directeur Vélo de la Ville d'Aix-en-Provence ;
- Stationnements : création d'un stationnement pour poids lourds.

Le coût des travaux est estimé à 260 000€ HT, soit 312 000 € TTC.

Le coût prévisionnel de l'opération, comprenant les études et les travaux, s'élève à 267 000€ HT, soit 320 000 € TTC.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014, modifiée, déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver les programmes des opérations d'un montant global n'excédant pas 1.500.000 € HT pour celles des opérations nécessitant une approbation formelle du programme en vertu des dispositions légales et réglementaires ;

VU l'avis de la Commission Développement Économique et Emploi en date du 17 juin 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le programme de travaux pour l'aménagement de la rue Antoine Lavoisier au pôle d'activités d'Aix-en-Provence pour un montant de 320 000€ TTC, dont 312 000 € TTC de travaux ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les différentes pièces afférentes à ce dossier ;
- **DIRE** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget de la Communauté du Pays d'Aix du service 3C, fonction 90, opération 305, qui présentent les disponibilités nécessaires.

PLAN DE SITUATION DE LA RUE ANTOINE LAVOISIER



OBJET : Développement économique et emploi - Zones d'activités - Réhabilitation du pôle d'activités d'Aix-en-Provence - Approbation du programme des travaux pour l'aménagement de la rue Antoine Lavoisier

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



20 JUIL. 2015